

# Reventin-Vaugris

## La commune reçoit le label “Villes citoyennes”

Le mardi 8 avril, Édith Ruchon, maire de Reventin-Vaugris, était à Paris pour recevoir le label “Villages et villes citoyennes”, qui distingue les communes engagées en faveur de la participation, de l'éducation et l'engagement des citoyens.

Dominique Josset



Édith Ruchon a reçu le label “Villages et villes citoyennes” pour l'action de son conseil municipal au service de la commune. Photo Mairie de Reventin-Vaugris

Porté par l'association Empreintes citoyennes, “Villages et villes citoyennes” est un label national qui distingue les communes engagées en faveur de la participation, de l'éducation et l'engagement des citoyens. Ce label est décerné après évaluation de l'action communale par le comité éthique de l'association. Sur les quelque 75 communes qui ont déposé leur dossier pour être labellisées, Reventin-Vaugris fait partie des seize communes distinguées. Édith Ruchon, maire, avait donc été conviée à Paris et plus précisément à l'Hôtel de Lassay, résidence officielle de la présidente de l'Assemblée nationale, pour y recevoir cette distinction, le mardi 8 avril.

Être une commune citoyenne s'articule autour de sept valeurs.  
Compréhensible : clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus. Transparente : renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus. Collaborative : construire une culture et

une pratique de la participation. Solidaire : animer et soutenir les convivialités et solidarités. Valorisante : encourager et valoriser les initiatives citoyennes. Inclusive : accompagner la capacité de tous à être acteurs. Engagée : relever les défis de la ville avec les citoyens.

Justement, en ce qui concerne Reventin-Vaugris, l'attribution de ce label vient notamment récompenser l'action engagée en faveur : de la participation citoyenne, avec l'installation d'un conseil des sages et d'un conseil municipal des enfants, l'organisation de réunions de quartiers, de groupes de travail avec les habitants, de temps d'échanges avant le conseil municipal ; de la solidarité, avec la mise en place d'actions pour les seniors et d'une mutuelle communale ; de l'environnement, avec la rénovation énergétique des bâtiments, l'installation d'une centrale photovoltaïque, la création d'une grainothèque, l'aménagement de sentiers... ; de la vie locale, avec l'organisation d'une fête du village, la création d'un commerce multiservice.